

PRÉFACE

D'une superficie de 3 256 hectares, l'aéroport Paris-Charles de Gaulle est implanté sur 3 départements : le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Il s'étend sur 8 communes d'emprise : Mitry-Mory, Roissy-en-France, Compans, Le Mesnil-Amelot, Mauregard, Tremblay-en-France, Louvres et Épiais-les-Louvres. Bien que n'étant pas territorialement concerné par l'aéroport, le département de l'Oise a vu ses échanges économiques augmenter considérablement ces dernières années, avec 12 100 Isariens employés sur la plateforme, devant Paris et ses 8 100 salariés.

En 2009, les 700 entreprises de la plate-forme emploient quelque 85 600 agents. Le transport aérien et les services associés représentent près de 66 % des emplois, l'hôtellerie, la restauration et les commerces 10,5 %, les métiers de la sûreté-sécurité, près de 6 %. Les femmes représentent 38 % des effectifs et 96 % des contrats sont à durée indéterminée. Étant donnée la spécificité du transport aérien, 77 % des personnels travaillent en horaires décalés.

Cette cinquième édition du guide Cédégé rassemble tout ce qui facilitera votre quotidien sur votre lieu de travail.

Direction de l'Environnement
et du développement durable
Direction de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle



SOMMAIRE

L'AÉROPORT	↳ Les terminaux	↳ 05
	↳ Les autres zones	↳ 06
LES ADMINISTRATIONS	↳ Préfectures départementales	↳ 09
	↳ Sous-préfecture de Paris-Charles de Gaulle	↳ 09
	↳ Tribunaux d'instance	↳ 10
	↳ Tribunal de grande instance	↳ 10
AU SERVICE DE L'EMPLOI	↳ Aide aux salariés	↳ 13
	↳ Offres d'emplois	↳ 14
	↳ Accès à l'emploi	↳ 14
	↳ Planèt'AIRport	↳ 15
	↳ Aéro pôle, le parcours du créateur d'entreprise	↳ 15
LA SÛRETÉ	↳ Les titres d'accès	↳ 17
	↳ Le permis piste	↳ 18
	↳ Les parif	↳ 18
SE DÉPLACER	↳ Accéder à l'aéroport en voiture	↳ 21
	↳ Accéder à l'aéroport en transports en commun	↳ 21
	↳ L'aéroport en taxi	↳ 22
	↳ Le stationnement à l'aéroport	↳ 22
	↳ Se déplacer dans l'enceinte de l'aéroport	↳ 23
	↳ Prendre le train à l'aéroport	↳ 23
	↳ Prendre un avion au départ ou à l'arrivée	↳ 23
SE RESTAURER	↳ Fast food et cafés snack	↳ 25
	↳ Restaurants	↳ 27
	↳ L'offre des hôtels	↳ 28
	↳ Les restaurants d'entreprises	↳ 29
FAIRE SES COURSES	↳ Les services bancaires	↳ 31
	↳ Transferts d'argent	↳ 32
	↳ Les pharmacies	↳ 32
	↳ Les boutiques	↳ 32
	↳ Les services	↳ 33
VIVRE VERT	↳ La Maison de l'environnement	↳ 35
	↳ L'aide à l'insonorisation	↳ 36
	↳ Le tri des déchets	↳ 36
	↳ Les bonnes résolutions	↳ 36
LA SANTÉ	↳ Sur la plate-forme	↳ 39
À VOTRE SERVICE	↳ Comité Habitat	↳ 43
	↳ La maison de l'enfance des Globes Trotters	↳ 43
	↳ Les P'tits Avions	↳ 43
	↳ Donner son sang	↳ 44
	↳ Information touristique	↳ 44
	↳ Culture	↳ 44
	↳ Sport	↳ 44
INFOS PRATIQUES		↳ 47



L'AÉROPORT

LES TERMINAUX

Les premières études pour l'implantation d'un aéroport au nord de Paris remontent à 1959. Confrontées à la saturation annoncée des aéroports d'Orly et du Bourget, les autorités retiennent la Plaine de France, espace agricole à 25 km au nord de la capitale. Un arrêté interministériel à la date du 16 juin 1964 décide la création de l'aéroport Paris Nord. Il faudra 10 ans pour qu'il sorte de terre.



>>> Terminal 1

Inauguré en mars 1974, ce bâtiment de béton de 50 m de haut et de 200 m de diamètre s'élève sur 10 niveaux. De haut en bas, péage de stationnement et bureaux, trois niveaux de parking, un étage technique, trois dédiés au trafic (départs, accès aux avions et arrivées), l'étage des boutiques, des services et des restaurants et le sous-sol où sont traités les bagages. Autour du corps central, sept satellites regroupent les salles d'embarquement et les postes de stationnement avion.

Entièrement rénové, le T1 accueille les compagnies membres de Star Alliance.



>>> Terminal 2

Construits d'ouest en est, les terminaux incurvés T2A, T2B, T2C et T2D ont été progressivement mis en service : 1981 (B), 1982 (A), 1989 (D) et 1993 (C), complétés par le satellite Alpha en 1999. Ils ont été conçus pour que le passager chemine sur un même niveau, depuis sa voiture jusqu'à l'avion ; ils accueillent

aujourd'hui notamment le trafic des compagnies de l'alliance One World. À la jonction des 4 bâtiments se trouve une galerie de boutiques et services : poste, superette, pharmacie, tabac, livres et journaux.


En 1994, CDG est le premier aéroport du monde à se doter d'une liaison avec le réseau ferroviaire à grande vitesse. La gare d'interconnexion s'élève sur cinq niveaux : RER et TGV, gare SNCF et restauration, pressing et bureaux, CDGVAL et hôtel, pour finir tout en haut à la station de taxis.




Deux péninsules et un corps central en arc de cercle de 400 m forment le T2F, mis en service en 1998 et 1999. Initialement dédié au trafic Schengen et international d'Air France et de ses partenaires, ce terminal va exclusivement traiter le trafic Schengen en complémentarité avec le trafic international du T2E.



Ouvert en 2003, le T2E est le terminal international par excellence. Services de pointe, grand choix de commerces tant dans l'isthme que dans la Galerie Parisienne, première salle d'embarquement du terminal. Dès sa conception, la Galerie a été équipée des doubles passerelles spécialement conçues pour accueillir l'A380. La seconde salle, le S4, offrira dès 2012 une surface de 120 000 m² pour une capacité de 7,8 millions de passagers par an.

 Dernier maillon du T2, le terminal régional ou T2G est entré en service en 2008. Il est dédié aux compagnies régionales qui exploitent des appareils de 150 places maximum.


 >>> **Terminal 3**
Accessible à pied depuis la gare RER et les bus, le T3 reçoit essentiellement le trafic charter.

LES AUTRES ZONES


 >>> **Zone cargo**
Dans 7 zones et sur une superficie de 300 hectares, Aéroports de Paris propose environ 150 000 m² de bureaux et entrepôts à proximité immédiate des aires aéronautiques et des aérogares de fret. Cette zone située au sud-ouest de la plate-forme regroupe, notamment, les activités du groupe Air France-KLM, 3 gares de fret gérées par Aéroports de Paris, le hub postal, les principales sociétés d'assistance fret et celles regroupées au sein des centres logistiques Sogafto et Sogaris.

La Maison de l'environnement est quant à elle installée en zone cargo 2.

 >>> **Roissytech**
À proximité immédiate de la zone cargo, Roissytech est une zone de bureaux qui accueille l'antenne Pôle emploi de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, de nombreuses agences d'intérim ainsi que des entreprises du transport aérien. Le restaurant interentreprises situé face à la zone cargo 4 propose un service de restauration, ainsi qu'une cafétéria. À l'horizon 2013, le projet de centre de services et de commerces Aéroville devrait ouvrir ses portes dans cette zone d'activité.


 >>> **Roissypole**
Roissypole ouest est une zone technique regroupant : le centre aéroportuaire de la navigation aérienne (Cana), en charge de la gestion des opérations aériennes, la centrale thermo-frigo-électrique et le central téléphonique qui assurent la majorité des besoins de la plate-forme en énergie et télécommunications, le château d'eau de l'aéroport. C'est aussi une zone administrative qui accueille la direction de la douane et la direction de la police aux frontières ainsi que la direction de l'aéroport et le bâtiment des demandes de badges, la fourrière et le service des abonnements parking. Le parking longue-durée PR est desservi par le CDGVAL.

Roissypole est : quartier d'affaires international situé au cœur de l'aéroport avec ses immeubles tertiaires et ses hôtels. Desservie par le RER et la gare routière, cette zone est à proximité immédiate du terminal 3 et directement reliée au terminal 2 et à la gare TGV par le métro automatique CDGVAL. Le groupe Air France-KLM y a implanté son siège social ; l'Aéropôle accueille la pépinière d'entreprises et Datagora, centre de ressources et valorisation du bassin de Roissy. Outre des bureaux, le Dôme comprend des boutiques, des services et un centre regroupant soins dentaires, optiques et médicaux. À l'extrémité est, est implantée une seconde centrale thermo-frigorifique, ainsi que le parking PX, desservi par une station du CDGVAL.

 >>> **Zones techniques**
Zone technique ouest : située au contact des aires de trafic, elle est dédiée aux activités de maintenance des avions. Air France y est implanté, notamment le gigantesque hangar où est assurée la maintenance des A380

desservant la plate-forme. La zone regroupe plusieurs hangars ainsi que des aires d'avion louées aux compagnies aériennes. L'accès direct aux pistes en fait le lieu d'implantation logique d'un des services Sécurité incendie de l'aéroport.

La zone technique est regroupe quant à elle l'ensemble des infrastructures nécessaires aux services d'Aéroports de Paris et aux activités de son comité d'entreprise : restaurant du personnel, salle de sport, médiathèque, maison de l'enfance Les Globes Trotteurs, etc. Météo France y a implanté son antenne du Val-d'Oise. Le pavillon de réception, situé à proximité des pistes et d'un accès direct à l'autoroute, accueille les chefs d'État et les arrivées officielles.

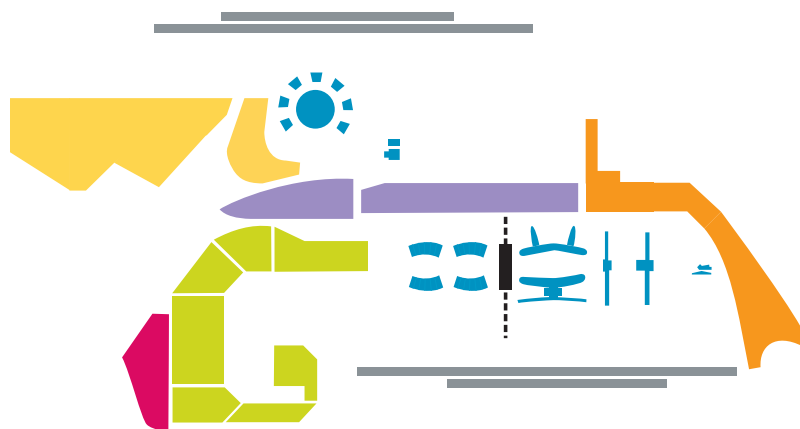
 >>> **Zone des Renardières**
Ce secteur, précédemment nommé zone logistique, à proximité des terminaux 2E et F ainsi que de la Galerie Parisienne et du satellite 4 est

le plus récemment aménagé : Air France y stationne une partie de ses véhicules de piste et Servair y a installé son deuxième site de préparation de plateaux repas.

 >>> **Les aires de trafic**

Situés au nord et au sud de l'aéroport, les deux doublets de pistes permettent une utilisation indépendante. Pour chacun, la piste extérieure est spécialisée pour les atterrissages et la piste intérieure pour les décollages. Les pistes 1 et 3 forment le doublet nord, les pistes 2 et 4 le doublet sud, desservis par 80 km de voies de circulation. Les infrastructures indispensables au trafic aérien s'y trouvent : tours de contrôle, casernes de pompier, postes de dégivrage, radars, etc.

PLAN GÉNÉRAL DE L'AÉROPORT





LES ADMINISTRATIONS

LA PRÉFECTURE DÉPARTEMENTALE

Division administrative territoriale, avec à sa tête un préfet, la préfecture couvre le territoire du département. Elle a pour missions notamment :

- ↳ la délivrance des actes d'identité (passeport, carte grise, permis de conduire) ;
- ↳ la gestion des titres de séjour des étrangers.

>>> **Préfecture de Seine-et-Marne**
12, rue des Saints Pères
77010 Melun Cedex
Tél. : 01 64 71 77 77 / Fax : 01 64 37 10 35
www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

>>> **Préfecture de Seine-Saint-Denis**
124, rue Carnot
93000 Bobigny
Tél. : 01 41 60 60 60
www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr
prefecture@seine-saint-denis.gouv.fr

>>> **Préfecture du Val-d'Oise**
5, avenue Bernard Hirsch
BP 90 310
95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 20 95 95 / Fax : 01 30 32 51 85
www.val-doise.pref.gouv.fr
pref-courrier@val-doise.gouv.fr

LA SOUS-PRÉFECTURE DE PARIS-CHARLES DE GAULLE

Compte tenu de la spécificité de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, un préfet est en charge de la sécurité et de la sûreté de la plate-forme. Il dispose de pouvoirs de police à l'intérieur de la zone aéroportuaire. Il délivre les autorisations administratives permettant l'accès et la circulation dans les zones côté piste de l'aéroport, l'exercice des métiers et activités aéroportuaires, les habilitations des personnels navigants des compagnies aériennes ainsi que les décisions d'agrément pour les agents de sûreté.

>>> **Service du préfet chargé de la sécurité et de la sûreté de Paris-CDG**
6, rue des Bruyères
BP20106
95711 Roissy-en-France
Tél. : 01 48 62 79 74 (9h-12h30 / 14h-16h15)



LE TRIBUNAL D'INSTANCE

Il traite la plupart des litiges de la vie quotidienne et juge toutes les affaires civiles pour lesquelles la demande porte sur des sommes inférieures ou égales à 10 000 €.

Trois tribunaux d'instance sont compétents pour l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Tout dépend du litige.

>>> Aulnay-sous-Bois

10, boulevard Hoche
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 66 09 08

>>> Bobigny

Immeuble Colombe
194-196, avenue Paul Vaillant Couturier
93009 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 96 11 10

>>> Gonesse

6, place de la Liberté et du 8 Mai 1945
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 53 43 73

↳ Site Internet général : www.justice.gouv.fr

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Ce tribunal tranche les litiges civils opposant des personnes privées, ainsi que les litiges qui concernent des demandes supérieures à 10 000 €. Il a également une compétence exclusive pour ce qui concerne l'état civil, la famille, le droit immobilier, etc.

Pour l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, le tribunal de grande instance de Bobigny est seul compétent.

>>> Tribunal de grande instance

173, avenue Paul Vaillant Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 95 13 93
www.justice.gouv.fr

↳ Tribunal de grande instance de Bobigny



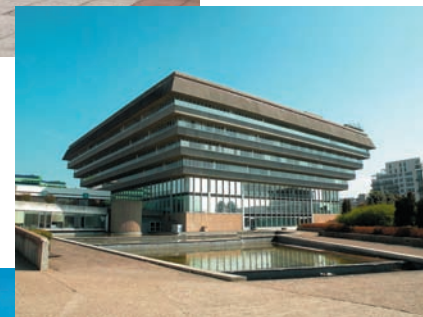
D.R.

↳ Préfecture de Bobigny



D.R.

↳ Préfecture de Cergy-Pontoise



↳ Préfecture de Melun



D.R.

AU SERVICE DE L'EMPLOI



AU SERVICE DE L'EMPLOI

Demandeur d'emploi ou salarié ? En quête de formation ou d'information dans le domaine du droit du travail ? Quelques pistes pour vous aider.

AIDE AUX SALARIÉS

>>> Inspection du travail

L'inspection du travail a pour mission de :

- ↳ contrôler l'application de l'ensemble de la réglementation du travail, en ce qui concerne les contrats, la durée du travail, la représentation du personnel, la santé et la sécurité ;
- ↳ concilier les parties, lors de conflits collectifs, favoriser la négociation ;
- ↳ conseiller et informer les employeurs, les salariés et les représentants du personnel sur leurs droits et obligations.

À Paris-Charles de Gaulle, trois sections mais une adresse unique :
Roissy Aéroport, 2, rue de Copenhague, bât. Aéronef 6030,
BP 13 102, 95700 Roissy CDG
Tél. : 01 48 64 31 04 / Fax : 01 48 62 77 62

>>> Conseil de prud'hommes

Harcèlement moral, licenciement individuel, conflits liés aux congés payés, aux salaires, aux indemnités de licenciement, etc.

Le conseil de prud'hommes a pour mission de régler les désaccords survenus entre salariés et employeurs. Sur la sollicitation des travailleurs (ou parfois des patrons, mais le cas est plus rare), le conseil de prud'hommes intervient pour régler les litiges individuels survenus dans l'exécution, la conclusion ou la résiliation du contrat de travail.

Conseil de prud'hommes de Bobigny, hall A, Immeuble Européen,
1, promenade Jean-Rostand, 93005 Bobigny Cedex
Tél. : 01 48 96 22 22
www.justice.gouv.fr

>>> Médecine du travail

Elle a pour mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs. Le médecin du travail agit pour l'amélioration des conditions de travail : adaptation des postes, protection des salariés contre les nuisances au travail, etc. Il surveille également les conditions d'hygiène dans l'entreprise et procède aux examens médicaux auxquels les salariés sont tenus de se soumettre. Le contact du médecin du travail référent de l'entreprise doit obligatoirement être affiché dans les locaux.

OFFRES D'EMPLOIS

>>> Pôle emploi

L'agence Paris-CDG relaye les offres des entreprises de la plate-forme, excepté le secteur de l'hôtellerie-restauration qui dépend du pôle de Gonesse.



Tél. : **3949**
Zone Fret 4 - Roissytech
5, rue du Cercle, BP 14507, 95700 Roissy-en-France
Arrêt bus : Marguilliers

>>> Interim

Ci-après la liste des agences d'intérim implantées à Paris-Charles de Gaulle :

Adecco aéroportuaire / Tél. : **01 34 29 89 14**

Adia / Tél. : **01 48 16 95 95**

Asterim / Tél. : **01 49 47 07 44**

Axxis Intérim et recrutement / Tél. : **01 34 29 94 74**

Busy Bee / Tél. : **01 79 97 22 22**

Crit / Tél. : **01 48 16 80 60**

Crit aéronautique / Tél. : **01 70 03 96 80**

Manpower / Tél. : **01 48 16 57 80**

Randstad / Tél. : **01 70 03 94 91**

Rhône Alpes Services / Tél. : **01 74 25 33 00**

Supplay / Tél. : **01 49 90 02 50**

Triangle travail temporaire / Tél. : **01 74 37 88 39**



ACCÈS À L'EMPLOI

>>> Jeremy

Association d'entreprises pour l'insertion professionnelle, prioritairement destinée aux jeunes entre 18 et 25 ans, résidant en Île-de-France.

Tél. : 01 41 84 06 60

www.association-jeremy.com

>>> Aireemploi

Lieu d'informations, d'orientations et d'aides à l'insertion professionnelle pour les métiers de l'industrie aéronautique et du transport aérien.

Roissypole - Le Dôme

5, rue de La Haye

BP 18904, 95731 Roissy-CDG Cedex

Tél. : 01 48 16 71 71

Accès par la gare RER aéroport Charles de Gaulle 1

>>> GIP emploi



Mise en œuvre d'une politique concertée de développement social pour faciliter l'accès à l'emploi des populations des trois départements riverains de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

GIP Roissy CDG - Roissypole
L'Aéronef

6, rue de Copenhague
BP 9003, 95728 Roissy CDG
Tél. : 01 48 16 67 85

www.giproissycdg.com
contact@gipemploi-cdg.com

PLANÈT'AIRPORT

Une offre globale de compétences et de services en faveur de l'emploi riverain.
Centre unique d'appel : 01 48 62 02 02
contact@planetairport.com

Adife / Pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises. Deux dispositifs, les séminaires Découverte des métiers aéroportuaires et l'IFP Est Val d'Oise

AIR / Pour construire un projet professionnel : préparation aux entretiens, formations, cours d'anglais, etc.

First Stade / Entreprise d'insertion : transport à la demande en Île-de-France, plis, colis, courrier et transport de personnes.

Papa Charlie / Mise à disposition temporaire de véhicules pour le prix du passe Navigo www.papa-charlie.com

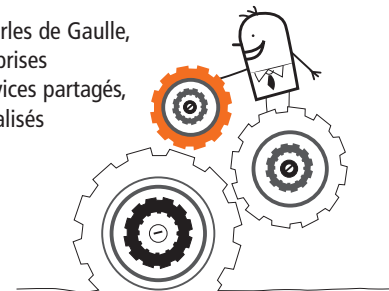
Comité habitat / Coordonne et organise la réponse aux besoins de logement du personnel des entreprises aéroportuaires : résidence jeunes salariés, logements privés à la location ou à l'achat, logements locatifs conventionnés, logements temporaires, etc. www.habitatcdg.com

AÉROPÔLE, LE PARCOURS DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE

Implanté au cœur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, l'Aéropôle propose aux créateurs d'entreprises des bureaux équipés et évolutifs, des services partagés, un accompagnement et un suivi personnalisés pendant les phases de démarrage et de développement de l'activité.

Tél. : 01 74 37 27 27

www.aeropole-roissy.com



LA SÛRETÉ



LA SÛRETÉ

Dispositif clé du fonctionnement de l'aéroport, la sûreté est placée sous l'autorité du préfet spécifiquement responsable de Paris-Charles de Gaulle. Représentant de l'État, le préfet délivre les autorisations administratives, coordonne l'action des services de l'État : police aux frontières, gendarmerie du transport aérien, douane, etc. Il met en œuvre les procédures de sanction en cas de manquement.

Le correspondant sûreté est l'interlocuteur unique entre les services sûreté de l'aéroport et votre entreprise ; il étudie les besoins en matière de titre d'accès.

- >>> **Le bureau local de sûreté (BLS)** centralise les demandes.
Bâtiment 5740, rue de l'Archet
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.
Tél. : 01 48 62 21 94.
(CDGVAL arrêt PR - stationnement gratuit au PR, zone centrale ouest).
administrationbls@adp.fr

GLOSSAIRE

- >>> **Côté piste** (anciennement zone réservée) : il s'agit d'une zone dont l'accès est soumis à des règles particulières et à la possession de titres spéciaux.
- >>> **Côté ville** (anciennement zone publique) : elle comprend toute la partie de l'aéroport accessible sans restriction au public.

LES TITRES D'ACCÈS

La zone côté piste, située après les contrôles de sûreté, n'est accessible qu'aux détenteurs de titres de circulation aéroportuaire (badges). Ces titres sont attribués en fonction des missions de leurs détenteurs et doivent être utilisés uniquement dans le cadre de l'exercice de leur fonction. Ils donnent accès, selon l'autorisation attribuée, à une, plusieurs ou la totalité des zones côté piste. Le coût du badge est pris en charge par l'entreprise.

Pour obtenir le badge, les agents doivent suivre la formation "sensibilisation badge", dispensée par un centre de formation agréé. Prévoir un délai d'un mois pour l'obtention du badge.



LE PERMIS PISTE

Les personnels devant circuler côté piste doivent au préalable obtenir le permis piste (permis T) et leurs véhicules doivent être munis d'une autorisation d'accès. L'obtention du permis T nécessite une formation théorique dans un centre agréé dont la liste est disponible au BLS, et une formation pratique. Documents disponibles au BLS sous 7 jours.

LES PARIF

Quatre postes d'accès routier assurent l'inspection filtrage (Parif) des personnels, des effets transportés et des véhicules ; ils sont ouverts aux personnes munies de titre de circulation et aux véhicules équipés d'une autorisation d'accès en cours de validité. Deux Parif sont ouverts 24 h sur 24, les deux autres ont des horaires adaptés aux besoins de l'activité.

Autorisations nécessaires pour emprunter un Parif :

- ↳ le badge personnel ;
- ↳ le permis piste ;
- ↳ le badge véhicule ;
- ↳ plus d'autres spécificités de modalités d'accès qui seront précisées par le bureau des autorisations d'activité.

- ↳ En cas de perte ou de vol du badge, permis, etc., une déclaration doit être faite auprès de la police dans les 48 heures.
- ↳ Comme précisé lors de la formation sûreté, les situations à risque (bagage abandonné, porte frontière ouverte, etc.) doivent être signalées à la permanence de la police. Tél. : 01 48 62 30 22
- ↳ Tout manquement aux règles de sûreté donnera lieu à des sanctions financières et administratives.

LA VIGILANCE EST L'AFFAIRE DE TOUS

↳ Parif CDG



D.R.

Pif CDG →



Image bagage x-ray →



D.R.

SE DEPLACER



LES TRANSPORTS

ACCÉDER À L'AÉROPORT EN VOITURE

La carte de l'aéroport en rabat de couverture présente les principaux axes routiers autour de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

L'autoroute A1 joint Paris Porte de la Chapelle à Lille.

L'autoroute A3 relie Paris Porte de Bagnole à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle où elle rejoint l'A1.

L'accès à la Francilienne D104 qui dessert les communes implantées au nord-ouest de la plate-forme se fait par la zone technique. Via La Croix Verte, la Francilienne en direction de Cergy-Pontoise permet de rejoindre les autoroutes A15 et A16.

Au-delà des terminaux 2E, 2F et du terminal régional T2G, la D212 permet l'accès vers la Francilienne A104 qui dessert les communes de Seine-et-Marne, en direction du Sud vers Melun. La N 2, direction Soissons, dessert au nord les communes de Seine-et-Marne (77), de l'Oise (60) puis de l'Aisne (02).

À partir de la route de la Croix-au-Plâtre située au sud des zones Cargo 5, 6 et 7, il est possible de rejoindre les communes de Seine-Saint-Denis (Villepinte, Tremblay-en-France, etc.), ainsi que la zone industrielle de Paris-Nord 2 ; la route périphérique sud permet d'intercepter la Francilienne, par Mitry-Mory.

↳ **Bison futé** : N° vert 0 800 100 200

↳ **Info trafic** : <http://www.sytaadin.fr/>

>>> Le covoiturage

Spécialement conçu pour les entreprises et les salariés des plates-formes aéroportuaires, ce service est accessible sur inscription :

↳ www.covoiturage-aéroports.fr

Tél. : 0892 160 007.

>>> Papa Charlie

En proposant à la location un véhicule au prix d'un passe Navigo, cette association facilite l'accès à l'emploi aux salariés de l'aéroport travaillant souvent en horaires décalés et ne pouvant bénéficier de transports collectifs.

Pour connaître les conditions d'éligibilité :

↳ www.papa-charlie.com

Tél. : 01 48 62 02 02

ACCÉDER À L'AÉROPORT EN TRANSPORTS EN COMMUN

Au départ de la gare du Nord, le RER B dessert la plate-forme. La gare routière située à l'arrivée Roissy-Charles de Gaulle 1 du RER B est au confluent des lignes de bus en provenance des communes riveraines. La ligne aboutit à la gare d'interconnexion avec le TGV à son terminus Roissy-Charles de Gaulle 2 TGV.

La desserte de l'aéroport et de ses zones par le réseau des bus est détaillée dans le plan inséré dans le rabat, en fin de brochure.

- ↳ Pour vous informer : www.transport-idf.com
- ↳ Gare routière I-Bus : **01 48 62 38 33**

>>> FILEO

Ce réseau de transports en commun à la demande relie 24h/24 et 7j/7 l'aéroport à 16 communes des départements de Seine-et-Marne (77), Seine-Saint-Denis (93) et Val-d'Oise (95).

- ↳ Réservation : www.fileo.com
- Tél. : 0 810 24 24 77

7 24 24 gratuit depuis un poste fixe de l'aéroport.

L'AÉROPORT EN TAXI

>>> Taxis parisiens :

- ↳ Alpha Taxis : 01 45 85 85 85
- ↳ Les Taxis Bleus : 0 891 70 10 10
- ↳ Taxis G7 : 01 47 39 47 39
- ↳ Taxis : 01 42 70 00 42
- ↳ G7 Horizon : 01 47 39 00 91

>>> Taxis banlieue :

- ↳ ABC Taxis : 01 43 83 64 00

Les têtes de station taxis sont situées au niveau Arrivées de chaque terminal, ainsi qu'aux gares TGV et RER.



D.R.

LE STATIONNEMENT À L'AÉROPORT

Au total, 13 parcs de stationnement sont proposés dans l'enceinte de l'aéroport. Des formules d'abonnement existent pour les personnels des entreprises installées à Paris-Charles de Gaulle ; les parcs éloignés sont desservis gratuitement par navettes ou CDGVAL.

- ↳ Pour connaître les différents parcs ainsi que leur emplacement, se rapporter au plan inséré dans le rabat, en fin de brochure.
- ↳ Plusieurs services d'assistance 24h/24 sont offerts aux abonnés de certains des parcs de l'aéroport.
- ↳ Information abonnements : 01 48 62 88 88 - Courriel : aboparc-cdg@adp.fr
Dépannages batterie 24h/24 :
PEF, PW, PX et PG : 01 48 62 21 07
PAB, PCD, PJ et PH : 01 48 62 50 00
P1, P Vacances, PR, P3 sud et P3 ouest : 01 48 62 63 63

SE DÉPLACER DANS L'ENCEINTE DE L'AÉROPORT

CDGVAL, métro automatique, relie le terminal 1 au terminal 2 via les parkings PR, PX et Roissypole. Des navettes desservent les terminaux de CDG2 et les parkings éloignés.

Plus de 30 lignes de bus irriguent l'aéroport : à l'intérieur de la plate-forme, la montée et la descente sont autorisées à chaque arrêt.

PRENDRE LE TRAIN À L'AÉROPORT



La gare TGV de Paris-Charles de Gaulle offre quotidiennement près d'une soixantaine de dessertes vers le nord, l'est, l'ouest, le sud-est et le sud-ouest

- ↳ www.sncf.fr
- Tél. : 3635
0 892 35 35 35

PRENDRE UN AVION AU DÉPART OU À L'ARRIVÉE DE PARIS-CDG

Aéroports de Paris publie un guide horaire gratuit des compagnies aériennes opérant à Paris. Pour les renseignements sur les vols ou toute autre information relative aux liaisons aériennes :

- ↳ www.aeroportsdeparis.fr
- Tél. : 39 50, 24h/24, 7j/7





SE RESTAURER

Un petit creux ou envie de faire un bon repas, l'offre dans les terminaux de Paris-Charles de Gaulle va du fast-food à la cuisine française raffinée, sans oublier les bars et restaurants des hôtels de la plate-forme.

FAST FOOD ET CAFÉ SNACK

↳ **Bar CDG**
T2ABCD Galerie de liaison

↳ **Bar de l'Escale**
Terminal 3 hall Départs

↳ **Brioche dorée**
Terminal 1 niveau boutiques et services
Terminal 2B porte 1
Terminal 2D porte 6

↳ **Caffè Ritazza**
Terminal 1 niveau boutiques et services
Terminal 3 hall Arrivées
Terminal 2A porte 5

↳ **Café Select**
Terminal 2A porte 9
Terminal 2D porte 11

↳ **Chips and Snacks**
Gare TGV niveau gare

↳ **Comptoir Quotidien**
Terminal 2F niveau Arrivées porte 9

↳ **Food village**
Terminal 3 hall Départs

↳ **France Café Express**
Terminal 2B porte 6



FAST FOOD ET CAFÉ SNACK

↳ Grand comptoir

Terminal 1 niveau boutiques et services
Terminal 1 niveau Arrivées

↳ Illy

Terminal 2E niveau Arrivées porte 10
Terminal 2F niveau Départs porte 14
Terminal 2G

↳ McDonald's

Terminal 1 niveau boutiques et services
Terminal 2A porte 12
Terminal 2B porte 1



↳ Pains à la ligne

Gare TGV niveau gare

↳ Paul

Gare TGV liaison ABCDEF
Terminal 2E porte 10
Terminal 2F niveau Départs porte 11
Terminal 2F niveau Arrivées porte 10
Terminal 2G



D.R.

↳ Pizza Hut

Terminal 2B porte 12



↳ Les Quais de Seine

Terminal 2F niveau Départs porte 1

↳ Salade dreams

Gare TGV niveau gare

↳ Starbucks

Terminal 1 niveau Départs Hall 3



↳ La Terrasse

Gare TGV hôtel Sheraton liaison ABCDEF
Terminal 2E niveau Départs porte 10

↳ To go

Terminal 1 niveau Départs Hall 1-4

↳ Wanna juice

Terminal 1 niveau Départs porte

PÂTISSERIE

↳ Ladurée

Terminal 2E niveau Départs porte 8

RESTAURANTS

↳ Bistro Fontaine des Halles

Terminal 2A porte 10



↳ Brasserie Flo

Terminal 2F niveau Départs porte 1

↳ Hippopotamus

Terminal 1 niveau boutiques et services
Terminal 2D porte 11

↳ Maxim's

Terminal 2F niveau Départs porte 8



↳ Paul

Terminal 2E niveau Arrivées porte 1

D.R.

↳ Salmon House

Terminal 2B porte 2



L'OFFRE DES HÔTELS

Hilton

Zone centrale ouest

>>> "Les Aviateurs"

Ouvert de 6h à 23h

Réervations : 01 49 19 77 95

>>> "La Caravelle"

Snack bar ouvert de 8h à 24h (sans réservation)

Ibis Charles de Gaulle aéroport

Gare RER Roissy 1

>>> "Le Sud et Compagnie" : restaurant traditionnel,

Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 23h.

>>> "Le Pizza Pasta"

Restaurant italien de pizzas et de pâtes
(avec possibilité de vente à emporter)

>>> "Le Graine d'appétit"

Plats préparés pour un déjeuner sur le pouce

Ouvert de 11h à 00h30

Réervations : 01 49 19 19 44

Novotel Paris-CDG Terminal

Gare RER Roissy 1

>>> "Novotel Café Restaurant"

Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à 23h.

Réervations : 01 49 19 27 09

Pullman

Zone centrale ouest

>>> "L'escale"

Ouvert de 12h à 14h et de 19h à 22h30

(bar pour se restaurer ouvert au-delà jusqu'à 1h).

Réervations : 01 49 19 29 10

Sheraton

Aéroport Paris-Charles de Gaulle 2 - Gare TGV

>>> "Les Étoiles" : restaurant traditionnel

>>> "Le Gourmet" : restaurant gastronomique

Ouverts de 6h30 à 23h.

Réervations : 01 49 19 70 70



LES RESTAURANTS D'ENTREPRISES

Des restaurants destinés au personnel des entreprises sont implantés dans les différentes zones de la plate-forme. Ils offrent des services de cafétéria, de restauration rapide ou traditionnelle.

L'ouverture de certains d'entre eux est adaptée aux nécessités des horaires décalés. Renseignez-vous auprès de votre comité d'établissement pour les conditions d'accueil.

FAIRE SES COURSES



FAIRE SES COURSES

Une brosse à dent, du shampoing, de la moutarde, un maillot de bain, une ceinture, un billet de train, des dollars, la liste est longue de tout ce que les boutiques des terminaux offrent aux employés comme aux passagers.

LES SERVICES BANCAIRES

>>> HSBC met à disposition une agence bancaire, située à la gare TGV et ouverte du lundi au samedi de 8h45 à 17h. Tél. : 01 48 62 33 99

>>> Distributeurs automatiques de billets (DAB)

- T1 niveau Arrivées porte 2-36
- T1 niveau Départs hall1
- T1 niveau boutique face CDGVAL
- T3 hall Arrivées
- T2A porte 5
- T2B porte 7
- T2B porte 2
- T2C porte 6
- T2D porte 6
- T2E niveau Départs porte 10
- T2E niveau Arrivées galerie de liaison
- T2F niveau Arrivées porte 6
- T2F niveau Arrivées galerie de liaison
- T2F niveau Départs porte 1
- T2G face à la porte Arrivées

>>> La Poste, bureau et DAB

- T1 niveau CDGVAL
 - T2 galerie de liaison ABCD
- Zone Cargo 2,
rue des Terres noires
Arrêt de bus : rue du Chapitre



TRANSFERTS D'ARGENT

↳ Western Union présent dans six agences Travelex, 7j/7 et 24h/24 :

T2C	porte	T2D	porte
T2E	niveau Arrivées galerie de liaison	T2F	niveau Arrivées galerie de liaison
T3	hall Départs		

LES BOUTIQUES

>>> Presse librairie

↳ Relay

T1	niveau Arrivées porte 4
T3	hall Départs
T2A	porte 6
T2B	porte 3
T2C	porte 6
T2D	porte 7
T2E	niveau Départs porte 10
T2F	niveau Départs porte 11
Gare TGV	niveau gare



>>> Superette

↳ Relay / Petit Casino

T2ABCD	galerie de liaison
T2E	niveau Départs porte 10
T1	niveau boutique



>>> Horlogerie, bijouterie

↳ Cécile & Jeanne

T1	niveau boutique
----	-----------------

>>> Mode

↳ Printemps

T1	niveau boutique
----	-----------------

>>> Bagages et accessoires

↳ Magasin Relay

T2ABCD	galerie de liaison
--------	--------------------

↳ Bagages du monde

Gare TGV	liaison ABCDEF
----------	----------------

LES SERVICES

>>> Photos d'identité

T2B	porte 7
T2E	galerie 4
Gare TGV	boutiquaire

>>> Photos d'identité et photocopieuse

T2ABCD	galerie de liaison
T2E	niveau Arrivées galerie de liaison
T2F	niveau Arrivées porte 14
Bât. 5740	Bureau local de sûreté (voir page 17)

>>> Photos d'identité, photocopieuse et développements photo numérique

T1	niveau boutique
T3	hall départ

>>> Consigne

↳

Bagages du monde

Gare TGV	liaison ABCDEF
----------	----------------

>>> Espace pressing

Tél. : 01 48 64 88 04

Gare TGV	mezzanine
----------	-----------

Du lundi au vendredi : 9 - 12h / 13h - 16h45

>>> Guichet SNCF

Tél. : 0 892 35 35 35 / 3635

Gare TGV	niveau gare
----------	-------------

www.sncf.fr

LES PHARMACIES

T1	niveau CDGVAL
----	---------------

Tél. : 01 48 62 24 10

8h - 19h30 du lundi au samedi et 9h - 19h30 le dimanche

T2ABCD	galerie de liaison
--------	--------------------

Tél. : 01 48 62 62 00

7h30 - 19h30, 7j/7

T2F	niveau Départs, porte 8
-----	-------------------------

Tél. : 01 48 16 58 58

7h - 20h30, 7j/7





VIVRE VERT

Une superficie de 3 256 ha dont environ 1/3 imperméabilisés.

1 400 ha d'espaces verts gérés par Aéroports de Paris.

2 252 000 m³ d'eau potable distribués par an.

5 500 m³ d'eaux usées par jour.

39 413 tonnes de déchets industriels banals par an.

CDG : AÉROPORT ÉCOLOGIQUE

L'aéroport Paris-Charles de Gaulle est certifié ISO 14001 depuis 2001. Dès 2008, la direction de l'aéroport et ses unités opérationnelles ont certifié leurs activités par un système de management intégré englobant la sécurité du travail, l'environnement, la qualité, la sûreté ainsi que la sécurité aéroportuaire.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Espace d'accueil, de dialogue et d'information, la Maison de l'environnement et du développement durable a été créée dans le but de développer la compréhension et la connaissance mutuelle entre les riverains et les acteurs du transport aérien.

La Maison de l'environnement organise régulièrement des manifestations (forums, expositions, etc.) ouvertes à tous. Vous y trouverez de la documentation, des plans de la plate-forme, des photos aériennes des trois aéroports franciliens et des outils interactifs pour mieux connaître votre lieu de travail. Vitrail, l'outil de visualisation des trajectoires en région parisienne, et les ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, présents deux jours par semaine, apportent réponse aux questions concernant les survols

 Maison de l'environnement, zone Cargo 2

Tél. : 01 48 64 63 82



L'AIDE À L'INSONORISATION

Aéroports de Paris met en œuvre des programmes d'insonorisation des bâtiments publics et des habitations dans les zones de bruit à proximité de ses aéroports. L'aide s'élève généralement à 80 % du montant total des travaux. Des critères spécifiques sont à respecter (zone de bruit, date de construction, etc.) ; les travaux portent sur les huisseries, la toiture et la ventilation.

↳ En savoir plus : n° Azur 0 810 87 11 35
www.entrevoisins.org → riverains → aide à l'insonorisation

LE TRI DES DÉCHETS

Les déchets secs valorisables sont le papier, le carton, le plastique et la petite ferraille. Ils se jettent dans les bacs à couvercle vert.

Les déchets humides sont composés de matières organiques biodégradables. Ils sont collectés dans les bacs à couvercle rouge.

Les déchets côté piste, petit outillage, débris de matériel ou morceaux de bois, sont recueillis dans les bacs à couvercle rouge.

Les déchets industriels dangereux nécessitent un traitement spécifique. Pour en savoir plus, un seul numéro : 01 48 62 60 29



aide à l'insonorisation



▶ N° Azur 0 810 87 11 35
PRIX APPEL LOCAL



LES BONNES RÉOLUTIONS

- ↳ **J'imprime moins**
un employé de bureau consomme environ 80 kg de papier par an
- ↳ **Je n'utilise plus de gobelet jetable**
chaque Français produit 360 kg de déchets par an
- ↳ **J'éteins mes appareils électriques**
les appareils en veille représentent 10 % de la consommation totale d'électricité
- ↳ **Je ne jette ni mégot ni chewing-gum dans la nature**
il leur faut 5 ans pour se dégrader naturellement
- ↳ **Je baisse mes radiateurs et je mets un pull**
1 degré de moins, c'est une baisse de 7 % de la consommation énergétique
- ↳ **J'économise le carburant**
je pratique le covoiturage aussi souvent que possible





LA SANTÉ

Tous les services adaptés à vos besoins dans le domaine de la santé sont à portée de main sur la plate-forme et alentour. Pharmacies, centres médicaux, médecine du travail, centre de vaccination, hôpitaux, etc. Cependant, prévention vaut mieux que guérison !

SUR LA PLATE-FORME

>>> Les défibrillateurs

Dix-sept défibrillateurs ont été déployés sur Paris-CDG, dans les zones de bureau, les restaurants d'entreprise, la Maison de l'environnement. Dans les terminaux, les interventions se font par des équipes de secours (pompiers et SMU). Ces appareils permettent de porter secours aux victimes d'arrêts cardio-respiratoires.

En France, 50 000 décès sont dus à un arrêt cardio-respiratoire tous les ans dont la moitié fait suite à une fibrillation ventriculaire. La rapidité d'intervention est essentielle car les chances de survie des victimes diminuent de 10 % par minute. Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, le rythme du cœur devient chaotique, les organes vitaux ne sont plus oxygénés. Les chances de survie sont limitées en l'absence d'une reprise du rythme cardiaque. Le moyen le plus efficace pour réorganiser le rythme du cœur est une défibrillation rapide au moyen d'un défibrillateur. Cet appareil procède automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électro-cardiographique. Il permet, au besoin, de délivrer un choc électrique pour effectuer la défibrillation. Une simple démonstration suffit pour apprendre sa mise en œuvre.



D.R.

>>> Centre médical CDG 2F
 Niveau Arrivées, porte 017

C'est là que sont traitées les urgences 24 heures sur 24, y compris les accidents sur la voie publique. Les salariés de la plate-forme peuvent y consulter un généraliste sans rendez-vous. Agréé en tant que centre international de vaccination, ce service assure les vaccinations contre la fièvre jaune, la méningite, etc.

↳ **Consultations,
vaccinations :**
tél. : 01 74 25 12 12

↳ **Urgences**
Samu : 15
Pompiers : 18



>>> Centre de santé - le Dôme :

Au cœur de Roissy-pole, au rez-de-chaussée du Dôme, consultez un généraliste ou un spécialiste : dermatologue, cardiologue, gynécologue, ophtalmologiste, etc.

Groupe FMP – Mutualité francilienne

↳ Centre médical : 01 40 46 15 70

Lundi au jeudi : 8h30 - 19h

Vendredi : 8h30 - 17h

↳ Centre dentaire : 01 48 62 34 86

Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h ; 14h - 19h

↳ Centre optique : 01 48 62 31 10

Lundi à vendredi : 9h - 18h30

>>> Les pharmacies

↳ T1, niveau CDGVAL, lundi au samedi, 8h - 19h30, dimanche, 9h - 19h30
Tél. : 01 48 62 24 10

↳ T2ABCD, Galerie de liaison, 7h30 - 19h30, 7j/7. Tél. : 01 48 62 62 00

↳ T2F, niveau Départs, porte 8, 7h - 20h30, 7j/7. Tél. : 01 48 16 58 58

>>> Médecine du travail

Elle a pour mission d'éviter toute altération de la santé des travailleurs. Le médecin du travail agit pour l'amélioration des conditions de travail : adaptation des postes, protection des salariés contre les nuisances au travail, etc. Il surveille également les conditions d'hygiène dans l'entreprise et procède aux examens médicaux auxquels les salariés sont tenus de se soumettre. **Le contact du médecin du travail référent de l'entreprise doit obligatoirement être affiché dans les locaux.**

>>> Les hôpitaux alentours

↳ 93 Bobigny - Hôpital Avicenne. Tél. : 01 44 73 74 75

↳ 93 Aulnay-sous-Bois - Hôpital R. Ballanger. Tél. : 01 49 36 71 23

↳ 77 Meaux - Centre hospitalier. Tél. : 01 64 35 38 38

↳ 95 Gonesse - Centre hospitalier. Tél. : 01 34 53 21 21

Numéros d'urgence

Samu : 15

Police secours : 17

Pompier : 18

Samu social : 115



D.R.

Le Dôme →

Hôpital Avicenne →

Centre hospitalier
de Gonesse ↓



D.R.



D.R.

Hôpital R. Ballanger ↓



D.R.

← Centre hospitalier
de Meaux



D.R.

010
210

À VOTRE SERVICE



LES SERVICES

COMITÉ HABITAT

Les salariés de l'aéroport qui rencontrent des difficultés pour se loger peuvent s'adresser au Comité Habitat CDG qui regroupe diverses offres locatives ou d'achat. Des dispositions particulières sont offertes aux employés des entreprises adhérentes. La résidence de Roissy-en-France, constituée de 213 logements regroupés en 2 bâtiments de 3 étages ; elle est destinée prioritairement à de jeunes employés de la plate-forme.

↳ Tél : 01.48.62.70.65 / 01.48.62.67.81 / 01.48.64.24.24

↳ www.habitatcdg.com

LA MAISON DE L'ENFANCE DES GLOBES TROTTEURS



La spécificité des horaires des employés de l'aéroport a rendu nécessaire la création d'une crèche adaptée. Deux solutions sont offertes. L'Envol accueille les enfants de 5h à 22h30 du lundi au vendredi et de 7h à 17h le samedi. L'Ombrelle est une crèche plus conventionnelle, ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi. Les berceaux sont réservés aux enfants des salariés des entreprises membres.

↳ Zone technique est (près du Pavillon de réception),
route des Anniversaires.
Tél. : 01 48 16 19 69

LES P'TITS AVIONS



L'association Les P'tits Avions créée en 1992 aide les parents à faire garder leurs jeunes enfants, notamment en horaires décalés. Deux structures :

>>> Emplois familiaux

La garde de vos enfants peut se faire en directe soit par une assistante maternelle agréée, soit par une employée familiale à votre domicile (en crèche volante en tant que prestataire, ou en employeur direct en tant que mandataire).

Tél. : 01 48 62 42 27

>>> Crèche L'escale de Chennevières

Cette crèche interentreprises, située à 5 minutes de l'aéroport, est ouverte 365 jours par an de 4h30 à 22h30. Un contrat annuel (entre 80 et 220 heures par mois) est réalisé entre la famille et la crèche pour la réservation d'heures.

Tél. : 01 34 72 31 36

Pour toute information, rendez-vous sur le site : www.ptits-avions.com

DONNER SON SANG

Association pour le don de sang bénévole d'Aéroports de Paris
Espace Don du sang
T1, niveau 6, pièce 6F229 (accès ascenseur 22)
Ouvert les 1^{er}, 2^e et 3^e mardis de chaque mois, de 8h30 à 14h
Tél. : 01 48 16 53 44

INFORMATION TOURISTIQUE

Installés au cœur des terminaux de Paris-Charles de Gaulle, les 5 points d'information du comité régional du tourisme ont pour mission d'accueillir, de renseigner et de servir les touristes bien sûr, mais également tous ceux qui souhaitent réserver un spectacle, une excursion, une exposition ou encore une chambre d'hôtel.

- ↳ **T1** : niveau Arrivées, porte 4, de 7h à 20h30 - Tél. : 01 74 25 04 81
- ↳ **T2C** : niveau Arrivées, porte 5, de 7h à 14h15 - Tél. : 01 74 25 040 70 ou 04 71
- ↳ **T2D** : niveau Arrivées, porte 7, de 8h à 22h30 - Tél. : 01 74 25 04 76
- ↳ **T2F** : niveau Arrivées, porte 0.11, de 7h à 21h30 - Tél. : 01 70 03 15 14
- ↳ **T2E** : niveau Arrivées, galerie 2, de 7h à 21h30 - Tél. : 01 48 64 86 83

La ville de Roissy-en-France propose les services de son office de tourisme.
Tél. : 01 34 29 43 14

CULTURE

Le site entrevoisins.org propose une sélection de manifestations culturelles et sportives organisées dans les communes riveraines.
www.entrevoisins.org > onglet Riverains > Sport et culture

SPORT

Des installations existent qui rendent possible la pratique du sport à l'aéroport. Le comité d'entreprise d'Aéroports de Paris peut, dans certaines proportions, accueillir des participants extérieurs dans les installations qu'il gère (salle de musculation, complexe sportif, etc.), sous réserve que votre entreprise ait souscrit un accord d'adhésion.
Pour toute information contactez votre CE.

L'Association pour l'organisation de manifestations sportives (Aspom) organise chaque année un marathon par équipe sponsorisé par de nombreuses entreprises du site.
Tél. : 06 84 81 08 23 / 06 84 04 05 94
Adresse courriel : marathonrelaiscdg@gmail.com

Quelques piscines à proximité de l'aéroport :

Seine-et-Marne

Piscine municipale de Mitry-Mory
Rue d'Estienne d'Orves 77290 Mitry-Mory
Tél. : 01 64 27 06 12
www.mitry-mory.net

Seine-Saint-Denis

Piscine municipale de Tremblay-en-France
72, avenue Gilbert Berger 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 01 49 63 09 03
www.tremblay-en-france.fr (rubrique : guide pratique)

Val-d'Oise

Piscine intercommunale de Fosses
4 rue Fernand Picquette 95470 Fosses
Tél. : 01 34 68 65 49

Piscine municipale de Gonesse
Square des sports 95500 Gonesse
Tél. : 01 39 85 51 32
www.ville-gonesse.fr (rubrique : se divertir)

Piscine intercommunale de Louvres
Avenue André Malraux 95380 Louvres
Tél. : 01 34 68 77 88
www.ville-louvres.fr (rubrique : culture, loisirs et sports)

Piscine intercommunale de Roissy-en-France
Avenue de Montmorency 95700 Roissy-en-France
Tél. : 01 34 29 45 68
www.roissyenfrance.fr (rubrique : sports et associations)

Piscine de
Tremblay-en-France



Piscine de Mitry-Mory

INFOS PRATIQUES



INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS D'URGENCE

- ↳ Samu : 15
- ↳ Police secours : 17
- ↳ Pompier : 18
- ↳ Samu social : 115



LES OBJETS TROUVÉS

- >>> Au terminal 1, niveau Boutiques et services, halls 5-6, à côté de l'entrée du CDGVAL
Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h / 13h - 16h30
- >>> Au terminal 2ABCD, galerie de liaison (près de la poste)
Horaires d'ouverture : 9h - 12h / 13h - 17h30

Au-delà d'un certain délai, les objets sont envoyés au service des objets trouvés,
36, rue des Morillons - 75732 PARIS Cedex 15
Tél. : 0 821 00 25 25

Si la perte est survenue dans un taxi, RER ou bus, il est conseillé de contacter la société de transport concernée.

LES LIEUX DE CULTE

Trois centres spirituels œcuméniques accueillent les fidèles dans les terminaux de Paris-Charles de Gaulle, à CDG1, T2ABCD et T2F. Ces espaces prière sont ouverts toute la journée.

- >>> Culte catholique : Père Philippe Vanneste - Tél. : 01 74 25 08 49
Père Francis Truptil - Tél. : 01 48 16 54 25
Père Baudouin Tournemine - Tél. : 01 48 62 47 97
- >>> Culte israélite : Rabbin Haïm Korsia - Tél. : 01 48 16 53 07
- >>> Culte musulman : Imam Hazem El Shafei - Tél. : 01 48 16 53 89
- >>> Culte protestant : Pasteure Annie Hatton - Tél. : 01 48 62 12 84
Pasteur Bernard Jornod - Tél. : 01 70 03 83 81

